

Coût du crédit et production de crédit en Nouvelle-Calédonie au 2^e trimestre 2014

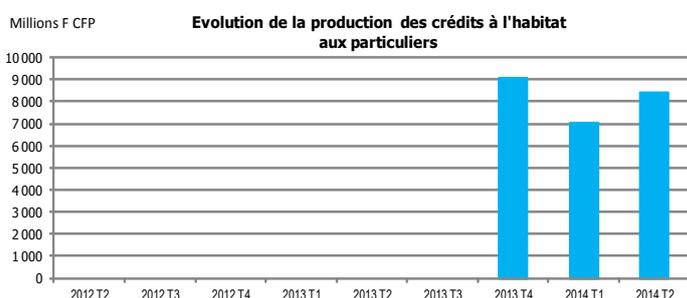
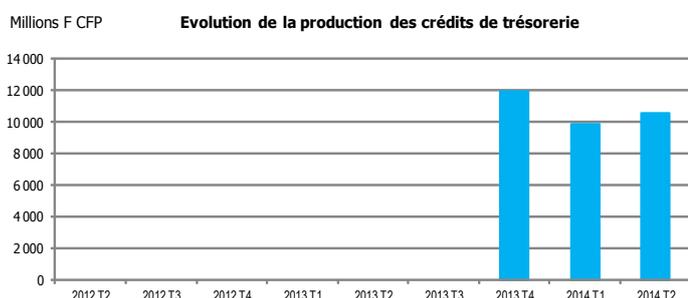
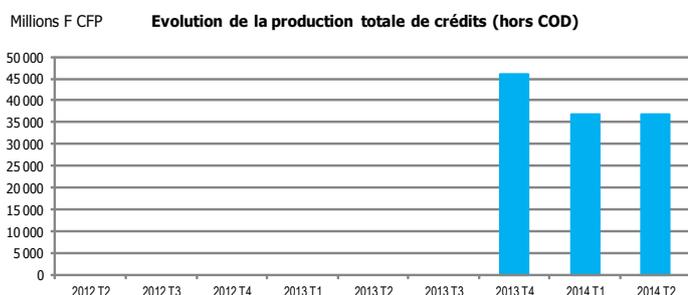
Avertissement : l'IEOM a procédé fin 2013 à une réforme de son système d'information sur le coût et la production de crédit, associée à une évolution de sa méthodologie de calcul des taux moyens pondérés. Pour cette raison, les données sur la production de crédit et le coût du crédit aux particuliers ne sont pas comparables avec les données antérieures. Les données historiques n'ont pas été reprises dans cette note.

Le coût des crédits octroyés aux entreprises connaît des évolutions contrastées au deuxième trimestre 2014. Les taux moyens des opérations d'escompte et des opérations de découvert baissent légèrement (respectivement -7 et -9 points de base). Le taux des autres crédits à court terme est quasiment stable (+4 points de base). Enfin, celui des crédits à moyen et long termes augmente de manière plus marquée (+36 points de base).

Le coût des crédits à la consommation et à l'habitat octroyés aux particuliers augmente légèrement (+6 et +7 points de base respectivement). À l'inverse, le taux d'intérêt moyen des découverts diminue de manière sensible (-49 points de base).

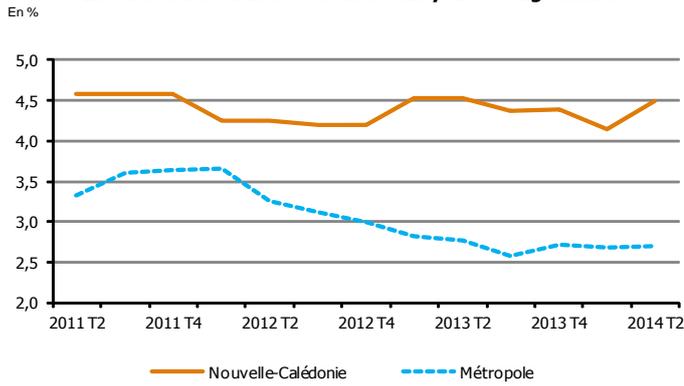
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CRÉDIT

En millions de F CFP	Entreprises	Particuliers	Autres agents	TOTAL
Créances commerciales	6 874	0	3	6 876
Crédits de trésorerie	3 637	6 532	364	10 533
Crédits à l'équipement	5 133	0	1 246	6 379
Crédits à l'habitat	1 573	8 413	37	10 022
Crédit-bail et opérations assimilées	571	1 159	33	1 762
Autres crédits	1 146	24	3	1 172
TOTAL	18 933	16 127	1 684	36 745

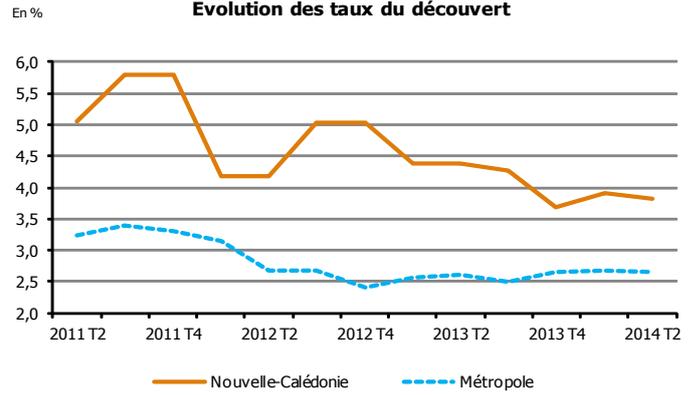


ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

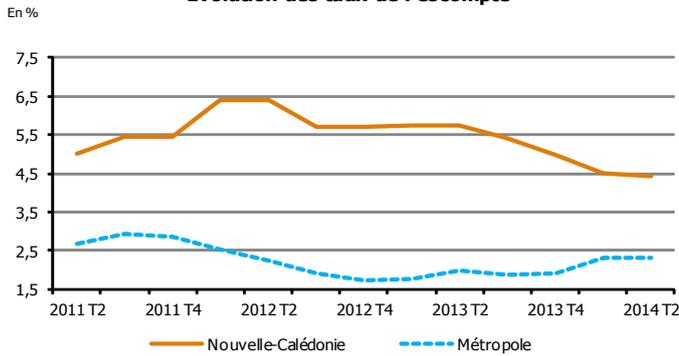
Evolution des taux des crédits à moyen et long termes



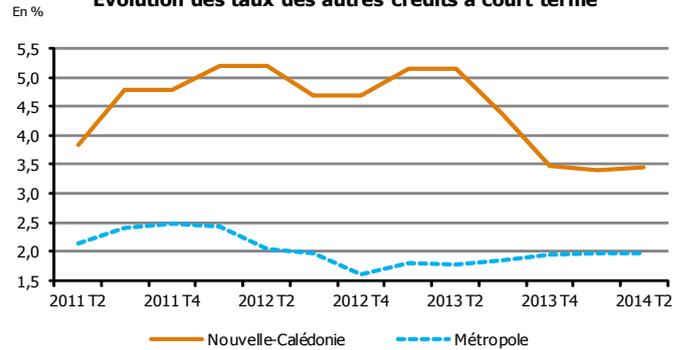
Evolution des taux du découvert



Evolution des taux de l'escompte



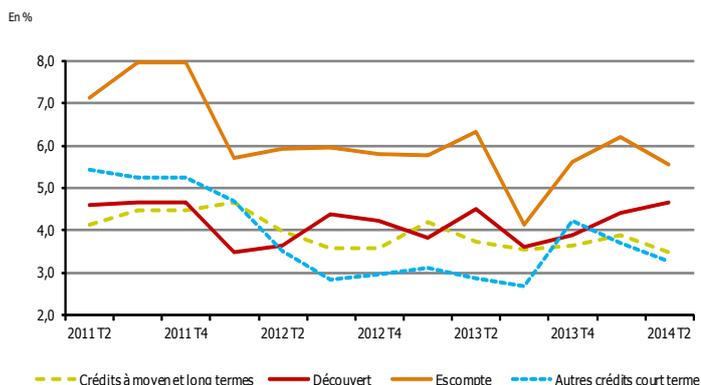
Evolution des taux des autres crédits à court terme



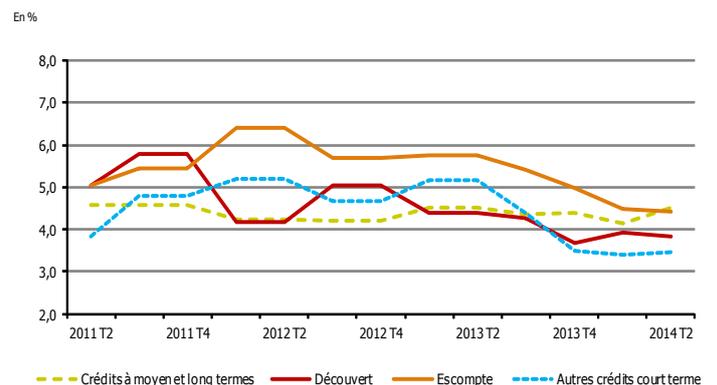
Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 1 819 K CFP		dont Tranche 2 : > 1 819 et ≤ 5 458 K CFP		dont Tranche 3 : > 5 458 et ≤ 9 096 K CFP		dont Tranche 4 : > 9 096 K CFP	
	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole
Escompte										
2014 T1	4,49	2,30	6,13	3,10	6,06	3,99	5,89	3,25	3,56	2,54
2014 T2	4,42	2,30	5,71	3,17	6,15	4,30	5,35	3,40	3,61	2,81
Découvert										
2014 T1	3,92	2,69	10,34	9,98	8,50	6,82	6,27	5,52	3,43	4,16
2014 T2	3,83	2,66	9,91	9,80	8,01	6,47	5,83	5,48	3,31	3,74
Autres crédits à court terme										
2014 T1	3,41	1,96	6,98	3,47	6,05	3,10	4,62	2,64	3,06	2,40
2014 T2	3,45	1,98	5,52	3,35	5,08	2,99	3,30	2,49	3,20	2,58
Crédits à moyen et long termes										
2014 T1	4,14	2,69	5,96	3,20	5,82	2,89	5,44	2,92	3,76	2,96
2014 T2	4,50	2,70	6,21	3,06	5,71	2,78	5,10	2,84	4,14	2,88

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Polynésie française

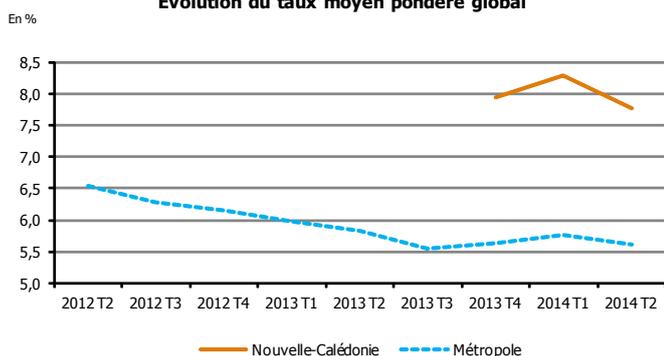


Nouvelle-Calédonie

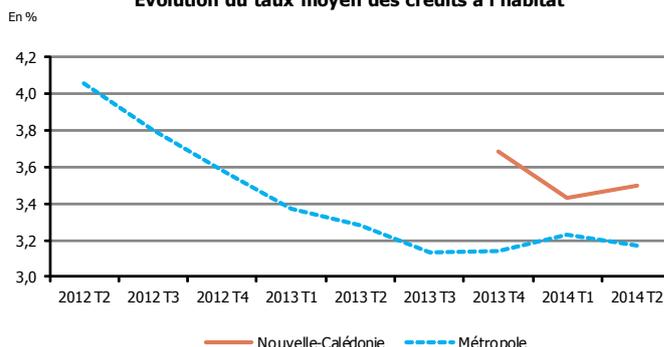


ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

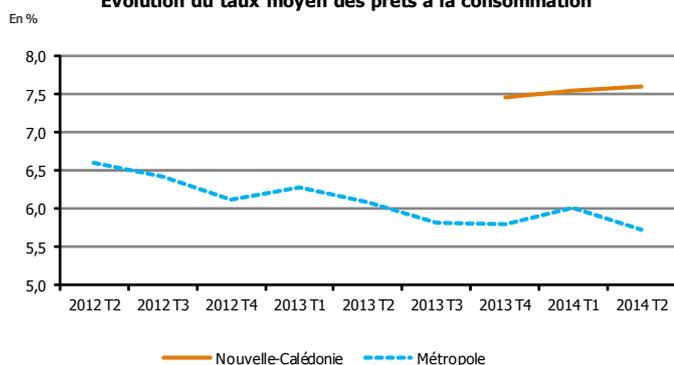
Evolution du taux moyen pondéré global



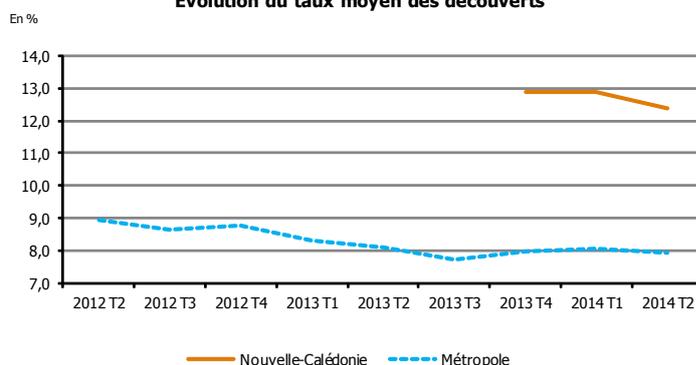
Evolution du taux moyen des crédits à l'habitat



Evolution du taux moyen des prêts à la consommation



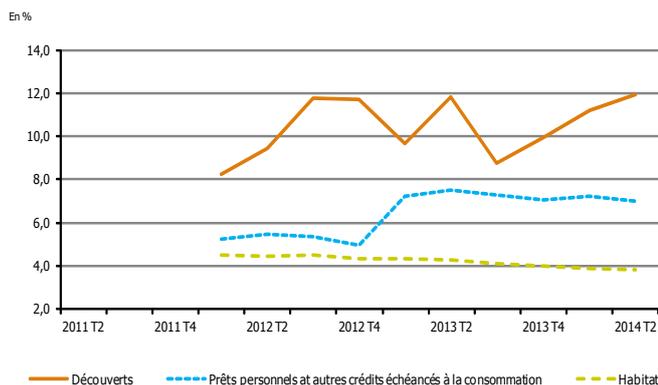
Evolution du taux moyen des découverts



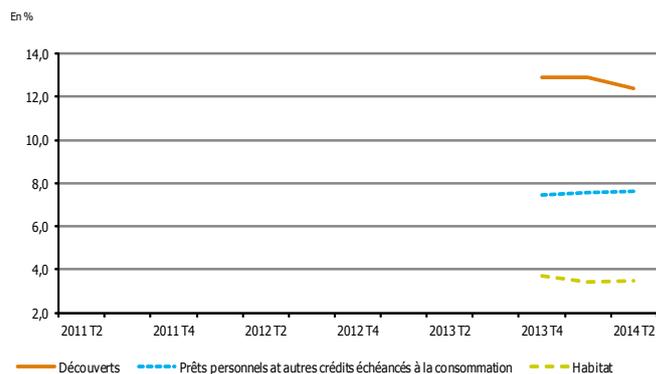
Taux moyen débiteurs en %		2013 T4	2014 T1	2014 T2	Variation 1 trim
Nouvelle-Calédonie	Découverts	12,87	12,87	12,38	-0,49 pt
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	7,46	7,55	7,61	+0,06 pt
	Habitat	3,68	3,43	3,50	+0,07 pt
	TMPG	7,95	8,28	7,78	-0,50 pt
Métropole	Découverts	7,96	8,05	7,95	-0,10 pt
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,80	6,02	5,72	-0,30 pt
	Habitat	3,14	3,23	3,17	-0,06 pt
	TMPG	5,63	5,77	5,61	-0,16 pt

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux particuliers. L'enquête exploite 64 511 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du deuxième trimestre 2014.

PRODUCTION DE CRÉDIT

Les données sur la production de crédit présentées dans cette note reprennent de façon exhaustive l'ensemble des crédits octroyés au cours du trimestre. Les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat, les comptes ordinaires débiteurs, les crédits bail ainsi que les « autres crédits » sont décomposés pour chaque catégorie d'agent (entreprises, particuliers et « autres agents »).

COÛT DU CRÉDIT

Le calcul du coût moyen se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux entreprises sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT)

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours du trimestre de référence. Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, le financement des ventes à tempérament et les crédits revolving.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés par un astérisque (*).

A la suite d'un changement méthodologique et des typologies des catégories de crédit intervenu en octobre 2013, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête du quatrième trimestre 2013 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.